

**Ordre Équestre et Patriarcal
de l'Esprit Saint et de la Très Sainte Mère de Dieu**

Me voici, nous acceptons, avec Marie nous adorons et bénissons le
Seigneur.

A tous et en chacun de nos Très Nobles Frères et Sœurs, nous le
Chevalier Palatin, Cristian SOUYRI, Grand Maître Fondateur de l'Ordre

Salut, Salut, Salut,

Faisons connaître qu'en vertu de nos pouvoirs qui nous ont été
conférés

Il a été décrété et décrétons :

La révocation au grade :
1) de Chevalier,
2) de Bien,
3) de Grand Précepteur,
de l'Ordre

*La déchéance et la révocation des statuts de
Membre de l'Ordre.
Aussi, la révocation du statut de Dévot de
l'Ordre.*

Pour faire valoir ce que de droit.

*En date du, 21/06/2022
Serviteur des Serviteurs
++ Grand Maître*



Décret Magistral
N° 2022-10

13 Pl. de l'Horloge
31700 Mondonville
France

